

«Un esprit d'équipe fondé sur la cohésion et la confiance, pour optimiser les services proposés à nos clients»

Quelles sont selon vous les problématiques actuelles auxquelles vos clients sont confrontés ?

Nos clients sont confrontés à des contentieux de plus en plus complexes et la stratégie judiciaire devient essentielle. Les compétences recherchées par nos clients sont évidemment des compétences techniques pointues. Et aujourd'hui, elles doivent nécessairement être couplées à l'appréciation fine d'un contexte entrepreneurial difficile.

La stratégie contentieuse est véritablement au cœur de la vie des affaires. C'est pourquoi nous offrons aux entreprises et à leurs dirigeants un service axé sur l'anticipation, la gestion et la résolution des conflits.

Le cabinet Chatain & Associés propose ainsi des solutions pragmatiques tout au long des différentes étapes d'un dossier jusqu'à l'aboutissement si nécessaire d'une procédure contentieuse.

Le dossier est appréhendé dans sa globalité. Ainsi les solutions prennent en compte parallèlement aux questions purement juridiques, des problématiques économiques, stratégiques et financières auxquelles sont confrontés nos clients.

Outre le suivi des procédures contentieuses, notre équipe a une expertise reconnue dans la mise en place de solutions précontentieuses. Nous travaillons ainsi régulièrement avec le CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris), convaincus de l'intérêt qu'une médiation peut présenter pour nos clients.

La transmission d'expérience au cœur du projet de cabinet permet à chaque avocat de mettre en place un apport stratégique qui intègre donc la gestion des risques, le pré-contentieux et les modes alternatifs de règlements de conflits.



Trois questions à... Antoine Chatain, Associé, Managing Partner, Cabinet Chatain & Associés

Quelles sont les particularités de votre équipe dédiée à ces dossiers ?

Le cabinet Chatain & Associés a développé une expertise dans les différents domaines du contentieux des affaires et notamment en contentieux du risque industriel, droit immobilier et droit des assurances depuis plus de 10 ans. La pierre angulaire de ces dossiers complexes reste l'expertise judiciaire tant au plan technique que financier. Tous les avocats de Chatain et Associés sont rompus à cette pratique.

Au-delà de cette activité en risques industriels et assurance, nous menons, grâce à la confiance de nombreux dirigeants, des combats stratégiques sur le terrain du droit commercial pour des projets complexes comme la mise en place de grands projets informatiques ou également lors de difficultés rencontrées par l'entreprise ou encore de litiges entre actionnaires.

Nous offrons à nos clients la disponibilité et la souplesse d'organisation nécessaires au traitement individualisé de chacun de leurs dossiers.

Comment accompagnez-vous vos clients ?

L'accompagnement de nos clients constitue l'un des enjeux majeurs de

l'exercice de notre activité.

Seul un accompagnement de qualité est en effet de nature à garantir la satisfaction de nos clients, et par là-même la fidélisation de nos relations.

Nous nous fixons alors comme objectif permanent d'être des avocats aux côtés de nos clients, et non au-dessus d'eux. Cela se traduit concrètement par la mise en place d'une collaboration véritablement active avec nos clients, consistant à les rendre parties prenantes de leurs dossiers, tout particulièrement dans la définition des orientations stratégiques à mettre en œuvre. ■